



*Pour un traitement rapide de votre courrier,
rappelez ces références :*

Dossier N° NM 52.221.026

Police N°72.039.731

Affaire : ROBERT c/ CCI de la DROME

Suivie par Mme MARODON

Ligne directe : 01.58 38 65.31

Télécopie N° 01. 58 38 65.95

Monsieur ROBERT Hervé
229 route des FOUGERES
Chez Monsieur ROBERT Jean Claude
35700 RENNES

Paris, le 7 juillet 2006

Monsieur,

Nous faisons suite à vos différents courriers qui ont retenu notre meilleure attention.

Dans un premier temps, vous souhaitez nous voir étudier le contrat d'occupation de poste d'amarrage ou de stationnement sur terre plein que vous avez signé avec la CCI de la DROME en date du 24 septembre 2005.

Il convient de noter que ce contrat ayant été signé par vos soins, vous avez accepté toutes les clauses présentes, notamment l'article 5 concernant la résidence principale. Cette interdiction a certainement été reprise dans le règlement intérieur du port de plaisance.

Compte tenu de ce qui précède, nous ne pouvons considérer cette clause comme une clause abusive.

Ensuite, vous nous avez adressé une copie d'un courrier que vous avez transmis au club des résidents du port de l'Epervière à VALENCE. Vous y faites part de votre inquiétude quant à une éventuelle vacance de la présidence du club.

Il convient de noter que les statuts du club doivent prévoir une vacance du poste de président. En tout état de cause, le bureau, composé également du vice président et du trésorier, peut remplacer le président, en cas de vacance.

Vous pouvez également demander la réunion des membres de l'association, afin de faire nommer un nouveau président, si celui en poste actuellement voulait céder sa place.

Enfin, vous vous interrogez sur la possibilité pour la CCI de la Drome de reprendre un local qui avait été mis à la disposition du Club de Ski Nautique.

.../...



Il serait opportun de connaître les circonstances dans lesquelles ce local avait été mis à la disposition du Club de Ski Nautique. Toutefois, selon les éléments en notre possession, nous ne voyons pas dans quelles mesures où vous êtes impacté par cette reprise du local.

Telles sont les observations que nous pouvons formuler en l'état des éléments d'information que vous nous avez transmis.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

EUROPEENNE DE PROTECTION JURIDIQUE
PAR DELEGATION